



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/46/57  
S/22047  
4 janvier 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-sixième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-sixième année

Lettre datée du 3 janvier 1991, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le 1er janvier 1991, à 1 heure, deux avions de l'armée israélienne ont attaqué le sud de la ville de Saïda, où ils ont lâché de lourdes bombes de 7 000 kilos, détruisant un bâtiment d'habitation et tuant 12 personnes.

Cette nouvelle agression sanglante perpétrée au cours des premières minutes de la nouvelle année vient parachever une série d'attaques israéliennes qui ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi les civils au cours de l'année passée et des années précédentes.

Le Gouvernement libanais, qui condamne et réproouve la façon dont Israël porte continûment atteinte à la souveraineté du Liban, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses habitants, lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle adopte une position ferme face à cette politique de mépris pour le droit international et les valeurs humaines.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre de la question intitulée "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Khalil MAKAWI